

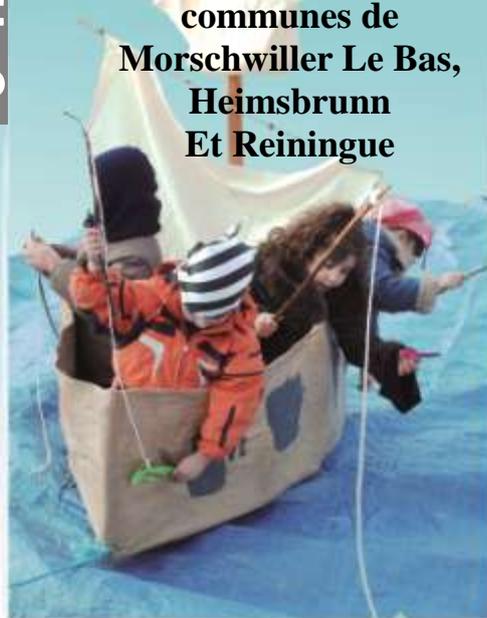
ACCUEILS DE LOISIRS

PRINTEMPS 2024 PROGRAMME D'ANIMATION

3-12 ans

MORSCHWILLER LE BAS
HEIMSBRUNN-GALFINGUE
REININGUE

Avec la participation des
communes de
Morschwiller Le Bas,
Heimsbrunn
Et Reiningue



Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs
d'Alsace



FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

DATES, LIEUX ET HORAIRES

Du 29 avril au 3 Mai 2024

L'accueil des enfants de 3 à 12 ans

se déroulera de 7h45 à 18h15 à

L'Accueil de loisirs périscolaire

« Le pays imaginaire »

Rue Alfred Giess

à Morschwiller Le Bas

TEL : 03 89 32 29 73

clsh.morschwillerlebas@mouvement-rural.org

Directeur : KOENIG Julien

Du 22 au 26 avril 2024

L'accueil des enfants de 3 à 12 ans

se déroulera de 7h45 à 18h15 à

L'Accueil de loisirs périscolaire

« Les petits Lutins »

9 Rue de Galvingue

À Heimsbrunn

TEL : 03 89 81 83 76

clsh.heimsbrunn@mouvement-rural.org

Directrice : MARZANO Lydia

MODALITES D'INSCRIPTION

La fiche d'inscription est disponible sur le site FDFC Alsace :

onglet Enfance > Accueils de loisirs vacances > Télécharger la fiche d'inscription.

Ce document est à retourner complété à l'accueil de loisirs au + tard le mercredi 17 Avril 2024 (sous

réserve des places disponibles) accompagné du règlement des **frais d'inscription.**

Joindre l'avis d'imposition 2023 (sur les revenus 2022) et la fiche sanitaire de l'enfant complétée.

INSCRIPTIONS A LA SEMAINE
La FDFC d'Alsace privilégie un projet à la semaine propice à la dynamique d'un groupe d'enfants, à la progression pédagogique nécessaire au projet d'animation et au respect du rythme de chacun.

ORGANISATEUR

Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace

4, rue des Castors

68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33

fdfc68@mouvement-rural.org - www.fdfc68.org

NOS PARTENAIRES



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Haut-Rhin



ALSH

PRINTEMPS

Morschwiller-le-bas

Lundi 29 avril au
Vendredi 03 mai 2024

cirque | jonglage | équilibre
chapeau de clown | spectacle



ENFANCE



Foyers Clubs
d'Alsace



Heimsbrunn

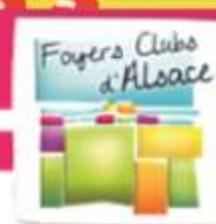
Du 22/04 au 26/04

Une semaine sportive au rythme des Jeux olympiques

- Olympiades
- grands jeux
- jeux collectifs et sportifs
- Une semaine pour se défouler et se surpasser



ENFANCE



TARIFS

M = Revenu fiscal de référence

12

5 JOURS ALSH DE MORSCHWILLER LE BAS

Pour 5 jours d'accueil Si férié, alors un jour en -	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M<2300€	2300€<M<3000€	M>3000€
Famille 2 enfants	M<2700€	2700€<M<3400€	M>3400€
Famille 3 enfants	M<3800€	3800€<M<4400€	M>4400€
Habitants Communes de Morschwiller-Le-Bas <i>(participat° commune de 4,17€/jr déjà déduite)</i>	76.55€	81.65€	86.80€
Habitants Commune de Heimsbrunn et Reiningue <i>(participat° commune de 3,85€/jr déjà déduite)</i>	78.15€	83.25€	88.40€
Autres communes	97.40€	102.50€	107.65€

Pour les personnes non adhérentes à la FDFC Alsace, une cotisation de **11€ par enfant** est à rajouter pour l'année 2023/2024.

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : mercredi 17 Avril 2024
dans la mesure des places disponibles

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les bons CAF, les chèques ANCV, les aides Comités d'entreprise et tickets CESU sont acceptés. Paiement à l'ordre de la Fédération des foyers-clubs.

Tout inscription doit être soldée avant le démarrage de l'accueil.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit au siège de la Fédération au plus tard 7 jours avant la date de démarrage de l'accueil de loisirs. Dans ce cas, rien ne sera facturé.

En cas d'absence de l'enfant lors du séjour aucun remboursement ne sera effectué sauf :

- en cas de maladie de l'enfant : remboursement uniquement des frais de garde (les repas que nous ne pouvons plus décommander auprès du traiteur seront facturés). Ce remboursement pourra s'effectuer uniquement sur présentation d'un certificat médical à remettre au directeur le premier jour d'absence.

TARIFS

5 JOURS ALSH DE HEIMSBRUNN GALFINGUE

Pour 5 jours d'accueil Si férié, alors un jour en -	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M<2300€	2300€<M<3000€	M>3000€
Famille 2 enfants	M<2700€	2700€<M<3400€	M>3400€
Famille 3 enfants	M<3800€	3800€<M<4400€	M>4400€
Habitants communes de Morschwiller <i>(participat° commune de 4.17€) / jr déjà déduite)</i>	76.55€	81.65€	86.80€
Habitants communes de Reiningue et Heimsbrunn <i>(participat° commune de 3.85€) / jr déjà déduite)</i>	78.15€	83.25€	88.40€
Autres communes	97.40€	102.50€	107.65€

Pour les personnes non adhérentes à la FDFC, une cotisation de **11€** par enfant est à rajouter pour l'année 2023/2024.

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : mercredi 17 Avril 2024
dans la mesure des places disponibles

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les bons CAF, les chèques ANCV, les aides Comités d'entreprise et tickets CESU sont acceptés. Paiement à l'ordre de la Fédération des foyers-clubs.

Tout inscription doit être soldée avant le démarrage de l'accueil.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit au siège de la Fédération au plus tard 7 jours avant la date de démarrage de l'accueil de loisirs. Dans ce cas, rien ne sera facturé.

En cas d'absence de l'enfant lors du séjour aucun remboursement ne sera effectué sauf :

- en cas de maladie de l'enfant : remboursement uniquement des frais de garde (les repas que nous ne pouvons plus décommander auprès du traiteur seront facturés). Ce remboursement pourra s'effectuer uniquement sur présentation d'un certificat médical à remettre au directeur le premier jour d'absence.



Fiche d'inscription

Je soussigné(e) responsable légal Père Mère Tuteur

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. domicile : Tél.prof. :

Adresse mail :

Profession Père : Employeur :

Profession Mère : Employeur :

Inscrit mon Enfant

Nom : Prénom :

Né(e) le : Lieu de naissance :

Département ou pays :

Type de repas : du jour sans viande

A **L'Accueil de Loisirs de**

Date : du au

du au

Montant Revenu Fiscal de Référence :

Nombre d'Enfants à charge :

Nombre de parts :

Règlement T1 T2 T3 T4

Je suis adhérent à la FDFC Alsace n° adhésion

Je ne suis pas adhérent et ajoute 11 € par enfant au montant total

Je verse la totalité des frais de centre

par chèque N°

À l'ordre de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace

En espèces (N° reçu) ..

Je joins une prise en charge (Bon CAF, chèque ANCV, Aide comité d'entreprise) de

Je soussigné responsable légal de l'enfant, m'engage à payer l'intégralité ou la part des frais de séjour m'incombant ainsi que les frais médicaux et d'hospitalisation éventuels. J'accepte les conditions générales figurant dans la brochure.

Fait à le

Signature

Tournez SVP

Autorisation parentale obligatoire

Je soussigné(e) responsable légal Père Mère Tuteur

Nom et prénom

Adresse caisse de Sécurité Sociale/MSA ou Autre (indiquez si plusieurs régimes

Ex. : Sécurité Sociale + MSA)

.....

N° de S.S./MSA ou Autre

Autorise mon enfant

Nom et prénom

- À se baigner OUI NON
- A être filmé et photographié dans le cadre d'animations ou d'activités proposées par le Centre OUI NON
et à utiliser ces photos dans la presse et sur le site internet de l'accueil de loisirs ou de la FDFC

Autorise les personnes suivantes à venir chercher mon enfant au Centre :

.....
.....
.....

Personne(s) à contacter en cas d'urgence (nom + téléphone) :

.....

Fait à le.....

Signature

Fiche à retourner auprès de votre mairie ou votre permanence d'inscription

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC...
PRÉCISEZ.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

.....
.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :.....

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné,.....responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....
.....
.....

OBSERVATIONS

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

UNE VOLONTÉ ÉDUCATIVE AFFIRMÉE

La Fédération considère que chaque enfant, chaque jeune doit devenir un citoyen, engagé et **critique en tant qu'acteur du développement** du milieu dans lequel il vit. Aussi, ne considérant **pas l'enfant et le jeune comme un problème**, mais plutôt comme un acteur de la transformation sociale, la volonté de la Fédération est de mettre en **œuvre l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires** à son évolution, à son apprentissage, à son éducation, au développement de son autonomie. Ainsi, la mise en **œuvre de projets à destination des enfants et des jeunes, favorisera l'épanouissement**, respectera les rythmes de vie et les besoins de découverte.

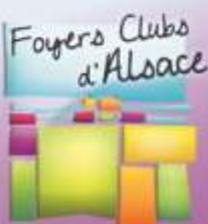
L'ACCUEIL DE LOISIRS, LIEU D'AVEVENTURE

L'accueil de loisirs doit-être un lieu **d'aventures individuelles et collectives**. Il doit permettre à chacun de vivre quelque chose de nouveau aussi bien au niveau **des projets d'animation que dans le vécu des acteurs**.

Cette aventure se situe dans un temps périscolaire, extrascolaire et de vacances, elle doit donc être avant tout un temps **de détente, de plaisir**. L'accueil de loisirs doit permettre à chacun de retrouver sa part de rêve et de spontanéité.

Le **développement d'une éducation privilégiant le loisir intelligent** dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constituent le cœur de l'engagement de la Fédération.

Une idée de l'Animation !



FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org